

**SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION
ET L'ANIMATION DU SITE DE BROUAGE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 février à 11 heures,

Le Comité syndical dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire à la Maison Champlain sise rue Samuel Champlain, à Brouage, sous la présidence de Madame Catherine DESPREZ, représentant la Présidente du Syndicat mixte.

Date de convocation : 26 janvier 2024

Nombre des Membres :

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 9

**TELETRANSMIS
AU CONTROLE DE LEGALITE**

Sous le N° 017 - 251704599 - 2024 02
13-D-2024-006-DE - - - -

**Accusé de Réception Préfecture
Reçu le 22/02/2024**

Etaient présents ou représentés :

Membres du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Madame Sylvie MARCILLY, Présidente du Syndicat mixte ou sa représentante Madame Catherine DESPREZ	X	X
Monsieur Mickaël VALLET		X
Madame Marie-Christine BUREAU		X
Madame Caroline CAMPODARVE-PUENTE		X
Madame Véronique ABELIN-DRAPRON	X	
Monsieur Christophe SUEUR		X
Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX		X
Madame Anne BRACHET		X
Monsieur Joël PAPINEAU	X	
Madame Claude BALLOTEAU	X	
Monsieur Jean-Marie PETIT	X	
Madame Martine COUSIN	X	
Madame Clotilde DEGORCAS	X	
Monsieur Régis JOUSSON	X	
Monsieur Philippe LUTZ	X	

Autres que les Membres du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Madame Marie-Anne MARCHAND - Payeur départemental	X	

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marie PETIT

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire - Exercice 2024

CONSIDERANT l'article L.5722-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT le projet de Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical :

DECIDE

- de prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2024 annexé.

Adopté à l'unanimité, ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Pour la Présidente du Syndicat mixte
Et par délégation,



Catherine DESPREZ

SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION ET L'ANIMATION DU SITE DE BROUAGE

Débat d'orientation budgétaire 2024

Créé le 7 septembre 1989, le Syndicat mixte de Brouage est constitué du Département de la Charente-Maritime et des Communes de Saint-Sornin et Marennes-Hiers-Brouage. Il a pour objet de conduire le processus de restauration du patrimoine et de participer à l'animation et à la valorisation de la citadelle de Brouage et de la tour de Broue à Saint-Sornin.

En 2024, les actions engagées depuis de nombreuses années sur les sites de Brouage et de Broue se poursuivront.

Je vous propose d'examiner les réalisations 2023 et ce qui est projeté pour 2024.

1°) AMENAGEMENTS ET DEVELOPPEMENT

Bilan 2023

Les travaux sur les différents bâtiments publics ont été réalisés en 2023, pour un montant total de 1 105 686 € TTC dont :

- > la Halle aux vivres pour le remplacement des menuiseries,
- > la Cabane de la Craie pour le remplacement de fenêtre,
- > la poudrière de la Brèche pour le remplacement de volet.

L'augmentation des charges due aux problèmes de déperdition des bâtiments et de chaudières vieillissantes a amené en 2023 le Syndicat mixte à réaliser un diagnostic de performance énergétique de la Halle aux vivres et de la Tonnellerie par les services du Département. Ce diagnostic sera partagé avec la Commune afin de trouver des solutions pour effectuer des économies d'énergie.

Dans le clos de la Halle aux vivres, différentes opérations ont été réalisées :

- > l'aménagement des cheminements extérieurs pour la mise en accessibilité des bâtiments de la Halle aux vivres et de la Tonnellerie.
- > La nouvelle exposition permanente dans la Halle aux vivres intitulée « Brouage se la raconte ! » a ouvert ses portes le 16 septembre 2023 à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine et a été inaugurée le 19 octobre 2023.

Projets 2024

Les travaux sur les différents bâtiments publics pourraient être les suivants en 2024 :

- > la Vitrine des métiers d'art : nettoyage des façades, rénovation de la toiture et remplacement des fenêtres de toit pour un montant estimé à 46 000 €,
- > le corps de garde : remplacement des menuiseries pour un montant estimé à 15 000 €,
- > la Cabane de Fergon : travaux de maçonnerie pour un montant estimé à 10 000 €,
- > Sur l'ensemble des bâtiments et terrains : des travaux d'agencement et d'aménagement pour un montant estimé à 8 000 € et prévisions pour des petits travaux d'urgence pour 2 000 €,
- > dans la Halle aux vivres : acquisition de mobilier pour l'aménagement de l'espace pédagogique pour un montant estimé à 10 000 €.

En 2023, la mise en place d'une signalétique des lieux remarquables n'a pas pu être réalisée. Le projet sera poursuivi en 2024 pour un montant estimé à 36 000 € (dont l'opération est subventionnée par le Département).

Dans le clos de la Halle aux vivres, différentes opérations pourraient se poursuivre en 2024 dont :

- > des travaux de l'éclairage du chemin PMR pour un montant estimé à 56 400 €,
- > la réalisation de prototypes d'accroche de panneaux sur le mur d'enceinte du clos pour un montant estimé à 500 €.

Acquisition de petit matériel

- > dans le but de continuer l'entretien des espaces verts et des bâtiments à la charge du Syndicat mixte pour un montant estimé à 1 000 €.

2°) ANIMATIONS-EXPOSITIONS-SPECTACLES VIVANTS POUR LE PUBLIC

Bilan 2023

Les lieux culturels ont été ouverts à partir du 8 avril jusqu'au 30 novembre.

Ainsi, le Syndicat mixte de Brouage a réalisé sa programmation annuelle avec une fréquentation représentant 43 668, soit une augmentation de 24 % par rapport à 2022 (35 223). La programmation et la fréquentation 2023 se sont déclinées comme suit :

- La Halle aux vivres a accueilli 1 284 visiteurs dans la nouvelle exposition permanente, soit une baisse de 50 % par rapport à 2022 (2 517), qui s'explique par une ouverture au 16 septembre ;
- Deux expositions ont été présentées à La Tonnellerie. La fréquentation est estimée à 24 814 visiteurs soit une hausse de 24 % par rapport à 2022 (19 963 visiteurs) ;
- L'Espace Champlain avec l'exposition « Souvenirs des flaques » a accueilli 6 168 visiteurs soit une hausse de 413% par rapport à 2022 (1 494 visiteurs) ;
- Le Clos de la Halle aux vivres a été animé par un artiste. La création « Hissez haut » a permis d'illustrer l'histoire de Brouage en y "ramenant la mer". Sur les murs du clos de la Halle aux vivres, les visiteurs ont également pu découvrir deux nouvelles expositions: « Les 12 travaux de Brouage » et « Hors cadre »;
- Dans les rues de Brouage, l'exposition de cartes postales et de photographies anciennes « Brouage autrefois ... » a permis aux visiteurs d'appréhender la citadelle avant sa restauration ;
- La poudrière de la Brèche a accueilli deux nouvelles expositions : une de photos animalières « Songe d'une faune d'été » et une sur l'histoire de la poudre à canon « Ça boom à Brouage ! ».

La cabane de la Craie, lieu d'exposition en accès libre, a permis aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir l'exposition « Le Marais de Brouage...A l'abri ! ».

Parallèlement aux expositions temporaires, le Syndicat mixte de Brouage développe, depuis plusieurs années, une politique de valorisation de la citadelle par des spectacles et des animations gratuits et accessibles à tous publics, en juillet et août : « Les jeudis de Brouage » (1 335 spectateurs), et « Les mardis famille » (1 221 personnes).

A noter que lors des Journées Européennes du Patrimoine à Brouage, la fréquentation s'élevait à environ 1000 visiteurs (expositions et animations confondues).

Enfin, les activités pédagogiques de Brouage proposées toute l'année aux scolaires et aux centres de loisirs ont pu être mises en place dès le 1^{er} juin. La fréquentation s'est élevée à 3 270 enfants contre 3 119 enfants en 2022, soit une hausse de 4,84 %.

A Saint-Sornin, la Maison de Broue a ouvert ses portes le 4 juin jusqu'aux Journées Européennes du Patrimoine (non incluses), avec les expositions « A la découverte de l'ancien royaume de l'or blanc », ainsi que « Songe d'une faune d'été », « Simone la cigogne » et les « Les drôles d'atours de la Tour ». Ces expositions ont été valorisées par un ensemble de visites et d'animations organisées à partir de la tour et du marais. De plus, un spectacle dédié aux arts de la rue a été proposé le 26 août. La fréquentation totale de ce site s'élève à 1 339 visiteurs, soit une baisse de la fréquentation de 14 % par rapport à 2022 (1 558 visiteurs).

Projets 2024

En 2024, les actions engagées depuis de nombreuses années sur les sites de Brouage et de Broue se poursuivront dans le cadre d'une démarche de développement.

A partir de 2024, il est proposé de mettre en place une nouvelle stratégie culturelle pour encadrer les actions du Syndicat mixte. Afin de donner sens et cohérence à la programmation, chaque action fera écho à « l'aventure Champlain » et toutes les thématiques qui s'y rapportent, notamment l'offre culturelle en lien avec le Tourisme de racines et les questions de généalogie.

Achevée en 2022, l'étude visant à l'élaboration d'une stratégie partagée de valorisation patrimoniale et de développement culturel du marais de Brouage engagée par le Syndicat mixte de Brouage, la Ville de Marennes-Hiers-Brouage, la Communauté de Communes du Bassin de Marennes et la Communauté d'Agglomération de Rochefort, permettra de passer en 2024 à la phase de mise en œuvre. Ainsi, des comités techniques et un comité de pilotage seront créés, permettant aux acteurs pilotes de la démarche de continuer à travailler collectivement aux objectifs et actions proposés dans le cadre de l'étude.

Le cycle des expositions débutera le 10 février avec la réouverture de l'exposition « Brouage se la raconte ! » dans la Halle aux vivres, puis au fil de l'année dans la Tonnellerie, la Poudrière de la Brèche, le Clos de la Halle aux vivres et les rues de Brouage, afin de maintenir une proposition artistique diversifiée durant 8 mois de l'année.

Outre les animations pédagogiques en place depuis plusieurs années, le Syndicat mixte de Brouage reconduira en juillet et août, les « Jeudis de Brouage » et les « Mardis famille » car ils contribuent significativement à l'attractivité touristique du site.

Parallèlement à cette programmation, le Syndicat mixte poursuivra sa politique en faveur des résidences d'artistes. L'objectif étant d'investir l'Espace Champlain et son jardin, du 1^{er} mars jusqu'à la fin des vacances de la Toussaint. Grâce à un partenariat renouvelé avec le Centre Intermonde, une artiste principale viendra transformer les lieux grâce à la création d'une exposition immersive accessible dès la petite enfance (de 0 à 100 ans) : « Attendre les racines ».

Par ailleurs dans le cadre de la valorisation des restaurations accomplies depuis les années 1989 sur le site de Brouage, l'exposition « Les 12 travaux de Brouage » sera ré-installée sur les murs du clos de la Halle aux vivres, ainsi que l'exposition « Hors cadre » visant à mettre en valeur les graffitis anciens présents sur les murs du Clos. La Poudrière de la Brèche hébergera deux expositions. La première sur les murs extérieurs : « Ça boom à Brouage ! » et la deuxième à l'intérieur du bâtiment présentant la faune et la flore du marais de Brouage.

La première exposition proposée à la Tonnellerie sera celle de Roland Lorente, en provenance de Montréal. Intitulée « Régalia, fierté autochtone », cette œuvre photographique dédiée aux danseurs de pow-wow et à la diversité des Premières Nations du Canada sera présentée dès le 12 avril et jusqu'à la fin du mois de juin. Ensuite, l'œuvre d'Emilie Grace Lavoie, une artiste acadienne sera accueillie en résidence de création pendant les mois de mai et de juin, et son œuvre sera exposée dans la tonnellerie dès le mois de juillet et jusqu'à la fin octobre.

A Saint-Sornin, la Maison de Broue ouvrira ses portes avec l'exposition « A la découverte de l'ancien royaume de l'or blanc » du 1^{er} juin jusqu'aux Journées Européennes du Patrimoine. Le programme des visites et des animations gratuites, articulé autour de la découverte du marais, est maintenu tous les lundis, mercredis et vendredis, en juillet et en août. De plus, un atelier d'archéozoologie (dont la mallette sera fabriquée par les médiateurs du site) sera proposé au jeune public le mercredi durant toute la saison estivale.

De plus, et en cohérence avec la proposition précédente, le Syndicat mixte de Brouage apportera également son soutien au projet de fouille archéologique programmée du site castral de Broue coordonné par la Direction Régionale des Affaires Culturelles afin d'augmenter les connaissances du site et du mode de vie des anciens, et ainsi d'en nourrir la médiation et la valorisation. Le Syndicat mixte axera donc son intervention sur la médiation scientifique de ces fouilles auprès du grand public.

3°) BUDGET 2024

Une subvention de fonctionnement de 250 000 € (cotisation statutaire de 15 245 € non incluse) est sollicitée par le Syndicat mixte de Brouage auprès du Département au titre de l'année 2024. Elle couvrira notamment une partie des charges liées au marché de prestations de ménage et l'ouverture de l'Espace Champlain. Elle permettra également d'absorber les dépenses d'énergie et d'entretien des bâtiments, les primes d'assurances et de dégager l'autofinancement nécessaire à la réalisation des projets.

Les cotisations statutaires des communes de Marennes-Hiers-Brouage et de Saint-Sornin s'élèvent respectivement à 1 524,49 € et 992,44 €.